

« Devoirs faits », comment y aller ?

A la rentrée 2017, le ministre annonçait la mise en place du dispositif Devoirs faits pour lutter contre les inégalités scolaires au collège. Ce dispositif est organisé sous la responsabilité des chefs d'établissement avec la mobilisation d'acteurs éducatifs dont ceux de notre mouvement.

En 2017-2018, 29 fédérations départementales, réparties sur 11 académies, ont investi le dispositif en accompagnement des établissements.

« Devoirs faits » va poursuivre son développement avec l'ambition affichée de 100% de collèges couverts. D'autres fédérations peuvent être sollicitées pour participer à la montée en charge de ce dispositif.

Pour vous permettre de répondre aux sollicitations sur votre territoire ou être force de propositions, le groupe national prévention et lutte contre le décrochage scolaire met à votre disposition un outil simple à utiliser pour vous permettre de penser vos premières actions.

Ce document n'est pas exhaustif. Nous comptons sur vous pour enrichir les ressources et faire évoluer cet outil

Contact : **Hervé GUEGAN**, responsable mission nationale déléguée Prévention & lutte contre le décrochage scolaire

hguegan@laligue.org

NB : pour accéder aux différents liens, vous devrez être connectés sur Ligue & Vous.

Pour l'École, Devoirs Faits, c'est quoi, ça sert à quoi?

- Un dispositif du MEN qui a vocation à lutter contre les inégalités liées aux devoirs
- Réfléchir à la place des devoirs au collège et à la question du travail personnel de l'élève
- Développer l'autonomie des élèves
- Favoriser continuité et cohérence entre les différents temps : scolaire, familial et périscolaire

Pour aller plus loin

[Vadémécum EN](#)
[Dossier IFE-Accompagner le travail personnel](#)

Pour nous, Devoirs Faits, ça doit servir à quoi?

- Favoriser la réussite éducative et pas que scolaire
- Accompagner les élèves les plus en difficulté sans faire de l'école après l'école
- Donner le goût des apprentissages en s'appuyant sur des pratiques artistiques, culturelles, sportives,
- Restaurer la confiance et l'estime de soi
- Inscrire le collégien dans des dynamiques collectives

Pour aller plus loin

[Note Labo Ligue-Oct 2017](#)
[Note groupe de travail national-sept2017](#)
[Fichesyntèse-Acc à la scolarité](#)
[Guide CLAS Fiches pratiques](#)

Et les familles ?

- Les associer est un enjeu important !
- Informer, expliquer, sensibiliser les parents pour favoriser l'inscription des collégiens, notamment ceux les plus en difficulté.
- Animer des espaces d'échange entre les parents.
- Faire une place des parents dans le dispositif.

Pour aller plus loin

[FichespratiquesCLAS Parents](#)
[FichesyntèseANLCI Actionséducativesfamiliales](#)
[Charte 1001territoires](#)

Ma fédération n'a pas d'expérience sur la question. Peut-elle s'investir dans devoirs faits ?

- Oui, sur la base de ses valeurs et de ses savoirs faire et des projets déjà développés avec des collègues.
- Une fédération a forcément des compétences et des ressources qu'elle peut transférer dans ce type de dispositif comme : accompagnement à la scolarité, accompagnement numérique, actions « parentalité » accompagnement de bénévoles, Lire et faire lire, service civique, formation des acteurs, parcours éducatifs, ...

Pour aller plus loin

[Fiches actions FD Allier](#)
[Fiches actions FD PDL](#)
[Fiches actions Ligue Aix Marseille](#)

Pour notre mouvement, est-ce une mise à disposition de service civique pour un établissement ?

- Non !
- Une mission d'engagement ne peut se réduire à des heures d'aide aux devoirs. Elle doit intégrer d'autres propositions pour offrir au jeune volontaire des perspectives plus riches : le numérique, l'environnement, la culture, la citoyenneté, le sport, la solidarité
- Il est important d'inscrire le.la volontaire dans des dynamiques collectives

Pour aller plus loin

[Charte service civique Ligue](#)
[Catalogue missions SC Ligue - 2018](#)

Comment et avec qui intervenir sur le dispositif ?

- Il est nécessaire de prendre en compte l'existant du territoire : le partenariat institutionnel et les collègues déjà engagés dans le projet, les partenaires et les acteurs associés, les dynamiques liées au CLAS et les enjeux de développement de la fédé.
- Les intervenants potentiels : salarié, bénévole, réserve citoyenne, service civique, parent ou d'autres acteurs éducatifs issus de nos associations affiliées.

Pour aller plus loin

[Convention LE Grand ambassadeur Réserve citoyenne](#)
[Synthèse-cadre mobilisation-Réserve citoyenne](#)
[Convention Devoirs faits 2018-FD Allier](#)

Est-ce que ma fédération
peut se positionner
seulement sur le volet
formation ?

- Oui !
- Thèmes possibles : accompagnement à la scolarité, animation et gestion de groupe, aide méthodologique des élèves, éducation par le numérique, pédagogie de détour et projet, apprendre c'est quoi, réussir c'est quoi, les intelligences multiples,

Pour aller plus loin

[Fiches actions FD Allier](#)

[Fiches actions FD PDL](#)

[Vademecum EN-Annexe4-Guide intervenant débutant](#)

Est-ce que « Devoirs faits »
est financé ?

- Des enveloppes budgétaires existent à l'échelle des rectorats, DASEN ou établissements avec une hétérogénéité sur les territoires.
- Cela permet surtout de construire des partenariats avec les collèges et de proposer des actions qui peuvent trouver leur financement dans un cadre différent (Budget des établissements, CESC, collectivité, CAF, ...)